

EN MATERNELLE

de 8h20 à 11h45 &
de 13h45 à 16h30

de 11h45 à 13h45

de 7h00 à 8h20

de 16h30 à 19h00

EN ÉLÉMENTAIRE

de 8h20 à 12h00 &
de 14h00 à 16h30

de 12h00 à 14h00

de 7h00 à 8h20

de 16h30 à 19h00

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

TEMPS SCOLAIRE

sous la responsabilité des enseignants

TEMPS PERISCOLAIRE

sous la responsabilité du personnel municipal

RESTAURATION

(sur réservation au moins J-3)

ACCUEIL MATIN

(pas de réservation obligatoire)

ACCUEIL SOIR

(sur réservation au moins J-3)

Services périscolaires accessibles sur réservation depuis le Portail Famille, au moins trois jours à l'avance

A noter : à titre exceptionnel, en l'absence de réservation, votre enfant peut être accueilli. Une majoration de 1,50 € pour le repas et de 1,00 € pour l'accueil du soir sera alors prélevée sur votre Compte Famille (cf article 1-3-3 du règlement intérieur disponible sur notre site internet)

Les jours d'école, l'accueil périscolaire est assuré dans l'école de votre enfant.

Les services sont ouverts dès le jour de la rentrée.